

# Un an de mandat





### Avec Sabine NAGEL

Un an déjà, depuis le second tour de l'élection municipale remportée par Jean Hartz avec 46 voix seulement d'avance sur notre liste. Une année pendant laquelle il nous a évincés, et a voulu décider seul en accélérant sur des projets sortis de nulle part, en tous cas absents de son programme.

Pourtant, depuis l'annulation par le Tribunal Administratif, la majorité est en sursis.

Côté bétonnage, l'accélération est scandaleuse quand on se souvient que 2 électeurs sur 3 ont manifesté leur désaccord au printemps 2020. Cela nous a obligés à multiplier les procédures judiciaires pour tenter de préserver ce qui peut l'être de notre cadre de vie.

## Une élection invalidée par le Tribunal Administratif

### 3 juillet 2020 :

Dépôt de notre recours contre la campagne éléctorale de M. Hartz pour l'élection municipale du 28 juin 2020 auprès du Tribunal Administratif de Versailles pour une quinzaine d'irrégularités.

#### 16 février 2021 :

Election annulée par le Tribunal Administratif.

#### 15 mars 2021:

Appel de Jean Hartz auprès du Conseil d'Etat.

#### iuin 2021:

En attente de la confirmation de l'annulation

### Le Club seniors Henry Marcille attaqué par le maire

Depuis le 1er janvier 2021 le Club a été jeté à la rue par lettre recommandée du maire. Les membres du bureau sont poussés à la démission.

La ville veut reprendre les activités du club. Prochaine étape recherchée par le maire, la dissolution?

Rien de tout cela n'avait été annoncé lors de l'élection municipale.

Pourquoi ? Règlement de comptes ?



L'isolement des seniors n'est pas une fatalité. Tout ce qui permet des moments de rencontre doit au contraire être encouragé et facilité.

Plutôt que de mettre des bâtons dans les roues des bénévoles, le rôle d'une mairie c'est de les soutenir.

Nous aiderons le club seniors à redémarrer.

Pour les locaux, comme pour les subventions, une concertation approfondie s'impose pour traiter toutes les associations avec équité.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à Michel Gillet qui vient de nous quitter. Il a consacré de nombreuses années d'engagement bénévole au sein du bureau du Club, secrétaire puis vice-président et président. Son dévouement pour notre ville a été permanent. Nous adressons nos sincères condoléances et nos pensées amicales à sa femme et à ses enfants.

### **Urbanisme: « foncer dans le mur, toujours plus vite! »**

Ou quand l'incompétence du maire et de son équipe s'ajoute au cynisme de l'agglomération GPS et des aménageurs...

Le PLU du 6 février 2020 avait été retoqué par le préfet. Le maire a fait une manœuvre pour faire passer comme modification mineure une évolution majeure des règles (conseil du 15 octobre 2020). Nous avons voté contre, évidemment.





Vigilants et lassés de l'amateurisme de l'équipe municipale, notre groupe d'élus a saisi le Préfet et le Maire afin d'annuler ces décisions. Reprenons immédiatement les concertations pour un nouveau PLU.

Décisions aberrantes et règles d'urbanisme pas respectées... **Nous avons dû faire un autre recours au Tribunal Administratif :** oui, malheureusement, quand le maire refuse obstinément tout dialogue en amont des décisions, il nous contraint à des actions juridiques après... Triste réalité. En attente du résultat de ce recours.

Implantation de la TICE à Bois Bailleul: Nous avons adressé des courriers d'interpellation fin 2019 et au printemps 2021. Disparition de terres agricoles, afflux de 200 bus près du lycée et sur des axes déjà saturés, création d'une nouvelle friche industrielle sur le site actuel... Toujours AUCUNE REPONSE de la présidente de région Valérie Pécresse, du préfet, du maire, etc.

Suite au vote de la vente du terrain à lle-de-France Mobilités en bureau communautaire le 18 mai, nous sommes contraints là encore à faire un recours amiable auprès du préfet puisque les Bondouflois ne sont pas écoutés.

### Toutes ces procédures pourraient être évitées si le dialogue avait lieu!

Total relations belonists

| Prince to belonists | Prince to belonists | Prince to be prince to

Nouveau problème : Implantation de la Sté DIPROPNEU au Grand Parc

Le maire a signé un permis de construire le 27 avril 2021, alors que l'enquête publique démarrait (du 26 avril au 22 mai), pour l'installation d'un nouvel entrepôt de stockage de pneus cette fois au Grand Parc! Situé le long de futurs logements, à quelques mètres de la nouvelle école, laissant les poids lourds traverser quotidiennement la rue principale et la place « du vivre ensemble »... Vous savez, ce quartier labellisé au plan environnemental, « la ville côté nature »...

### Parkings près des écoles, ou de l'art de fâcher tout le monde ou presque

Le maire sait qu'il est critiqué pour le manque de parkings au Grand Parc, où il a pourtant signé tous les permis de construire... D'accord pour qu'il s'empare du sujet, (enfin!), mais pas n'importe comment! Brutalement il veut en ajouter près des écoles... Enfin, pas si près!

- Rue Auguste Chaudé pour le groupe scolaire A. Malraux, création de 7 places en supprimant un espace vert : devant le refus unanime des riverains, un semblant de concertation démarre bien tard, et finalement retrait du projet.
- -Square des Petits Bois pour le groupe scolaire J. Mermoz, en supprimant un espace de jardins partagés (association des Incroyables Comestibles)...

Des représentants de parents volontaires avaient été réunis sur le thème de la sécurité aux abords des écoles. Aucune personne compétente en la matière n'a pu soutenir ce projet... et les riverains n'en faisaient pas partie. Fausse interprétation de la citoyenneté participative.



La participation citoyenne que nous souhaitons mettre en place prendra les habitants au sérieux, et réunira TOUTES les parties prenantes pour aboutir.

clons made by <a href=»https://www.freepik.com» title=»Freepik»>Freepik</a> from <a href=»https://www.flaticon.com/» title=»Flaticon»>www.flaticon.com</a></div>

# Budget - coût du COVID : entre travail mal fait et malhonnêteté intellectuelle...

En avril 2021 arrivent enfin en conseil municipal des éléments sur le coût de la crise sanitaire du COVID19 pour la ville. Nous l'avions demandé sans succès en 2020, mais la municipalité ne faisant pas de comptabilité analytique elle n'avait pas pu nous le fournir... Le document reçu est indigne d'une mairie de la taille de notre ville. L'analyse est grossière, les erreurs nombreuses. La ville annonce un coût de presque 600.000 €, nos calculs amènent à des économies de 600.000€ : il y a eu tellement d'activités annulées que les économies ont largement dépassé les coûts. L'excédent budgétaire a encore augmenté, de 600.000€ justement : + 2,3 millions d'€ côté fonctionnement, s'ajoutant aux 8,7M€ d'excédent d'investissement !

# Flashez ce QRcode pour voir notre vidéo d'explication sur le budget





### Qualité de vie : face aux promesses les désillusions s'accumulent

Les premiers habitants du Grand Parc déménagent ou vendent les uns après les autres. C'est mauvais signe. En effet l'écart est immense entre les déclarations d'un éco quartier et la frénésie de toujours plus de logements bien serrés. La déception est grande, les exigences des promoteurs comme du maire et de l'aménageur baissent, mais jusqu'où ?

Cette fois ce sont les conditions de vie des habitants de **la nouvelle résidence Guy Bourlard** (rue du Grand Noyer, face à DPD) qui nous inquiètent. Là encore, nombreuses difficultés à la livraison, gros problèmes de stationnement, etc. Impossible de rester spectateurs... Devant l'ampleur des difficultés, nous avons alerté le bailleur, avec copie au maire. Aucune REPONSE à ce jour.

Dans la foulée, c'est aussi la situation de la **résidence de l'écoute-s'il-pleut** qui a motivé des démarches du même ordre pour contrer les trafics et squats qui empoisonnent la vie des riverains.



Pour nous, non seulement il faut mieux construire mais surtout nous serons attentifs aux besoins des habitants qui doivent pouvoir « bien vivre » partout dans Bondoufle.

# Familles - écoles : quand la mairie se met à la triple facturation...

**Nouveau règlement du périscolaire**: nous avions voté contre en conseil municipal... les parents le découvrent et sont choqués, à juste titre. Alors que beaucoup vivent une période d'incertitude professionnelle, la mairie rigidifie le système et exige des inscriptions très à l'avance pour le centre de loisirs (ALSH). En cas de désistement, pas de remboursement! Et en cas d'inscription tardive, tarif doublé. Le tout sans progressivité des pénalités. Parents, débrouillez-vous!

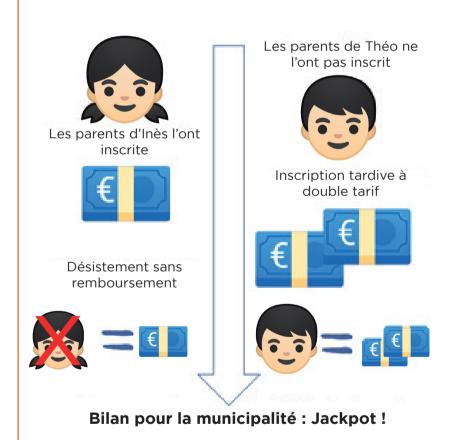
### La pointeuse arrive à l'école

Création d'un badge/carte pour l'inscription à la cantine et au périscolaire ou à l'étude, sans concertation ni avec les parents ni avec les enseignants qui ne pourront plus savoir qui va où. En cas de parents en garde alternée ou plusieurs enfants dans différentes écoles, qu'est-ce qui est prévu ?... Et si la carte est perdue, sachant que les enfants devront s'en servir eux-mêmes ? 7€ à chaque fois.



Un groupe de travail sur **l'amélioration de la restauration scolaire** a travaillé depuis 2019. La mairie choisit le nouveau prestataire après appel d'offres : c'est le contrat minimaliste qui est retenu... bien loin des préconisations ! Tout ça pour ça ?

Nous reprendrons la concertation avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes.



Pendant cette année « en suspens » dans l'attente du verdict de l'appel au Conseil d'État, imminent, le maire et son équipe ont multiplié les erreurs et les maladresses, qu'ils ont tenté de compenser par une campagne municipale permanente distribuant des cadeaux (payés par les contribuables) et autres amabilités.

Sur tous ces points, nous aurions adopté une méthode moins rapide mais permettant d'arriver plus directement aux meilleurs choix, la démocratie continue, une forme exigeante de participation citoyenne qu'on nomme aussi la co-construction. Le maire et sa majorité ont cru nous imiter en lançant à la volée des groupes de travail, parfois des enquêtes, auprès des parents d'élèves en particulier. Mais la copie est en échec : il faut composer les commissions correctement, faire travailler les habitants avec les techniciens, et tenir compte des conclusions au moment de décider. Sinon, c'est un acte de mépris, une perte de temps pour les participants. Dommage ! Finalement, après ce simulacre de concertation, retour à la même méthode que lors des attaques du Club Seniors Henry Marcille : le maire décide seul.

L'exact opposé de notre approche. Si nous avons choisi pour nom d'équipe Ensemble Pour Bondoufle, c'est précisément pour cela : il est urgent et vital que nous reprenions ensemble la main sur notre commune.

S. Hay

Sabine Nagel et EpB